

315 IMMO
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SISE VILLA 1-VAUCLUSE VILLAGE, 513 AVENUE DE SAINT-TRONQUET
84 130 LE PONTET
RCS AVIGNON 933 357 394

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
ET LE HUIT OCTOBRE,
A dix heures,

La Société **FC GESTION**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000€, sise Chemin du Mas de Devèze, 30900 NIMES, immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 980 636 526, représentée par son Gérant, Monsieur Cyril FLORAC

Associée unique de la Société 315 IMMO,

A pris les décisions suivantes relatives à :

- Nomination de Monsieur CARLOTTI aux fonctions de Directeur Général
- Pouvoir en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général à compter du 8 octobre 2025 et pour une durée indéterminée :

Monsieur Lionel CARLOTTI,
Né le 28 janvier 1975 à Carpentras (84200)
Demeurant 21 rue Rempart de l'Oulle, 84000 AVIGNON

Monsieur Lionel CARLOTTI, présent,

Déclare accepter les fonctions que l'associé unique souhaite lui confier, n'en étant empêché par aucune interdiction légale ;

- S'engage à exercer ces fonctions conformément aux stipulations statutaires ainsi que des dispositions légales,

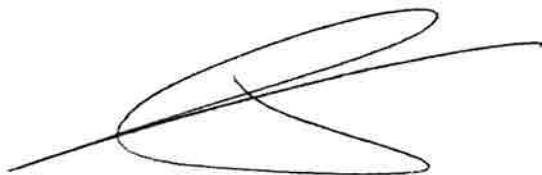
DEUXIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

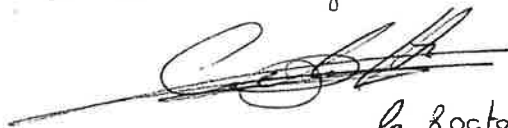
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique et le nouveau Directeur Général :

L'ASSOCIEE UNIQUE
REPRESENTE PAR MONSIEUR CYRIL
FLORAC



MONSIEUR LIONEL CARLOTTI (*)

Bon pour acceptation des fonctions
de directeur général.



le 8 octobre 2018

(*) Signature accompagnée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

